

CENTRE MERES-ENFANTS

« CME 93 »



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

6

CENTRE MERES ENFANTS « CME »

CONTACT :**ACCES :**

<p>4, rue de Rome 93000 BOBIGNY Téléphone : 01.48.48.51.30 e-mail : cme93@avvej.asso.fr</p>	<p>Métro : ligne 5 jusqu'au Terminus « Bobigny Pablo Picasso - Préfecture » Tramway : Noisy-le-Sec/Saint Denis, descendre à « Bobigny Pablo Picasso-Préfecture » Bus : de «Bobigny Pablo Picasso Préfecture » Prendre le 134 ou 234 en direction de Bondy Descendre à l'arrêt « Edouard Vaillant Varsovie ». RER : Ligne B, station "Le Bourget", Prendre le bus 143, descendre arrêt « Chemin du Tonneau ».</p>
--	--

ACCUEIL :

Toute femme majeure, seule, avec enfant(s) habitant en Seine Saint Denis, ayant effectué une demande de logement dans le département.

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

MISSION :

Partie intégrante du dispositif agréé par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint-Denis, le Centre Mères Enfants a pour missions principales d'aider les mères isolées au maintien ou à la restauration du lien avec leur enfant et à devenir autonomes et locataires en titre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions après une période de rupture sociale et familiale.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE :

Directrice : Sophie TESSAUD

Effectif : 9.74 ETP

- 1 agent administratif
- 1 comptable
- 3 éducatrices spécialisées,
- 1 monitrice éducatrice,
- 1 éducatrice de jeunes enfants,
- 1 conseillère en économie sociale et familiale,
- 1 psychologue,

1 chargée d'insertion professionnelle,
1 agent de maintenance,
1 agent de service intérieur

HÉBERGEMENT

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

Rapport d'activité

Sophie TESSAUD - Directrice

L'année 2016 a été une année charnière pour le Centre Mères Enfants de Bobigny. Du point de vue de l'activité, tout d'abord ; le CME a accompagné 47 familles dans l'année, dont 11 arrivées en 2016, ce qui représente au total 70 enfants accompagnés par la structure. Ces familles se présentent dans des situations sociales et économiques complexes, alors même que le travail de partenariat avec les bailleurs devient de plus en plus difficile : la difficulté à obtenir des logements adaptés aux fratries, en baux glissants notamment, nécessite de repenser l'action menée avec les familles et de tenir compte d'un contexte contraint en Seine Saint Denis, qui parfois retarde le relogement en fin de prise en charge. 2016 a aussi amorcé un changement notable dans la procédure d'admission des familles au sein du CME, puisque l'Aide Sociale à l'Enfance interviendra au 1^{er} janvier 2017 dès la recevabilité du dossier pour donner un accord de principe, puis un accord de prise en charge – alors qu'auparavant, cette décision se prenait de prescripteur à structure d'accueil (le CME étant financé par une subvention globale, comme deux autres centres maternels en Seine Saint Denis). Si cette décision permet de repositionner l'ASE comme premier interlocuteur de la prise en charge et d'épauler le CME dans son travail éducatif auprès des familles, ce changement nécessite un questionnement collectif sur les modalités de travail et de communication (au travers des écrits professionnels notamment), qui interpelle les professionnels. Il convient de redéfinir des procédures pour que l'action éducative soit lisible et intelligible par tous. Dans ce contexte, la mise en place d'une analyse de pratiques de manière régulière s'est naturellement imposée, de même que l'augmentation du temps de travail de la psychologue, au vu des difficultés psychologiques récurrentes rencontrées par les jeunes femmes et leurs enfants.

Sur le plan des ressources humaines d'autre part, l'année 2016 a été marquée par plusieurs mouvements de personnel, dans une structure où l'équipe est restée stable de nombreuses années. Deux éducatrices ont quitté le CME, ce qui a occasionné un premier recrutement en juin 2016, puis un second en décembre 2016. Un départ à la retraite fin 2016 marquera l'arrivée d'une nouvelle éducatrice en mars 2017. Enfin, la directrice du CME, Monique BESANÇON-FAUGERE, a également pris sa retraite fin novembre. Après une période d'intérim, la nouvelle direction est en place mi-janvier 2017.

Ces mouvements sont relativement inhabituels au CME et leur concomitance avec la modification de la procédure d'admission marque un tournant et une évolution de fait de l'action du CME. L'équipe éducative est donc en réflexion sur ses pratiques, que ce soit pour répondre à la demande de l'autorité de contrôle ou pour transmettre le projet aux nouveaux professionnels recrutés. 2017 verra donc l'émergence d'un projet d'établissement nécessairement repensé, au plus près des besoins des familles accueillies.

Petit service, grande activité !

Laurent DUPOND - Directeur Général Adjoint

Si le centre mère-enfants (CME) de l'AVVEJ ne compte pas parmi les grands établissements de l'association en nombre de personnels ou en kilo-euros de son budget. Il marque et étonne par l'étendue de son périmètre et l'ampleur de sa mission. Le centre mère-enfant n'est pas qu'un CHRS (sans que ne soit entendu là une quelconque dévalorisation de la mission d'un CHRS) il ne lui suffit pas d'insérer pour satisfaire à son projet.

Ce qui l'occupe davantage c'est de rester présent sur les questions d'éducation et de transmission. Nombre de femmes se retrouvent au CME après des parcours de vie où se mêlent, pour la plupart, drames et expériences traumatiques et plus communément abandons et ruptures. Comment être parents quand vous n'êtes plus reliés à votre histoire, soit du fait d'une migration ou de fuites successives alors que les enfants sont là en attente de sécurité, d'amour et d'attention ? Comment être parents quand vous ne maîtrisez pas, ou si peu votre environnement ?

Le CME sécurise, permet le logement, rétablit des droits, organise, scolarise et inscrit dans leur environnement social les familles. Si le père de l'enfant est présent, le centre s'assure de sa place et soutient le lien qu'il peut avoir avec son enfant (orientation de plus en plus affirmée au sein de l'équipe). Mais ce qui semble aujourd'hui le plus marquant dans le travail que mène l'équipe du CME et qui pourrait être le plus menacé budgétairement, c'est le travail d'ouverture et d'échange pour les familles et entre les familles.

Afin de rompre l'isolement et atténuer les ruptures, le CME a, cette année encore, offert aux familles des temps de partage, de création, et de transmission. Citons-en une liste non exhaustive de ces activités :

- Les films témoignages « savoir d'où l'on vient » et celui à venir sur l'exil
- Les repas préparés par les mères et pour les mères
- Les temps passés ensemble au jardin
- Fabrication de bijoux
- Réalisation d'autoportraits.

Et pour les enfants :

- Fresques
- Ciné-club
- Goûters
- Jardinage
- Bébés nageurs.

Un travail indispensable auquel il faut pouvoir consacrer du temps même si les autres charges plus administratives semblent grignoter petit à petit le temps disponible. La part de l'éducatif dans le travail social participe tout autant que le travail d'insertion (d'inclusion devrait-on dire aujourd'hui) à la prévention des risques parce qu'il crée du lien et inscrit la dyade mère-enfant dans un collectif pour ne pas dire une société.

Monique BESANÇON FAUGERE a passé la main à une nouvelle Directrice, Sophie TESSAUD, auteure du texte précédent, qui a pris ses fonctions en janvier 2017 après une période d'intérim assurée par Marie-Laure MANUEL, Directrice du Vieux Logis. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans la mise en œuvre des projets à venir,

sachant que sa mission s'étend dorénavant à deux services. En effet, 2016 c'est également l'année du rapprochement de l'association Toit Accueil Vie avec l'AVVEJ en vue d'une fusion qui interviendra en juin 2017. L'AVVEJ se voit ainsi confier la destinée d'un service de Seine Saint Denis dédié à l'accompagnement mère-enfant (dont des mères mineures) complétant ainsi l'offre de l'association en matière de petite enfance : CME et Espace Petite Enfance de Rencontre 93.

Malgré, des inquiétudes légitimes, l'équipe du CME, dans une démarche d'accueil, a su entendre ce projet de fusion comme la possibilité d'une dynamique associative.

Les vingt ans du CME

Roger BELLO - Vice-Président de l'AVVEJ

Le 6 octobre 2016 le Centre Mères Enfants de l'AVVEJ fêtait ses vingt ans, occasion de revenir sur l'histoire de ce service avant d'évoquer son actualité face aux problèmes sociaux d'aujourd'hui.

C'est le 1^{er} juillet 1996 que ce service est accueilli au sein de notre association à la demande du département de Seine Saint Denis et en accord avec l'APLJM (Association pour le logement des jeunes mères) qui avait créé ce service en 1991. Il portait alors le nom de Centre Maternel Eclaté.

La direction en est confiée à Marie-Madeleine Charbonnier, directrice du SIOAE 93, et c'est Monique BESANÇON-FAUGERE, en tant que directrice-adjointe du SIOAE 93, qui en prend la responsabilité effective. Jean-Luc HERMAND lui succèdera en 2002.

Le 21 mars 1997 le Conseil d'administration de l'AVVEJ décide, après consultations, que cette nouvelle structure prendra le nom de « Centre Mères Enfants » (CME).

En 2007, avec le départ à la retraite de Marie-Madeleine Charbonnier, Monique BESANÇON-FAUGERE prend la direction du SIOAE 93 et Isabelle BERMOND est nommée directrice du service.

Les années qui suivent seront marquées par la tentative de faire aboutir un projet d'accueil de jour pour les enfants hébergés avec leur mère en hôtel. Bien que perçu comme très pertinent ce projet n'a pas rencontré la volonté politique des différents acteurs pour aboutir : les arguments économiques ont dominé les négociations. Ce multi-accueil de 20 places aurait permis à des tout-petits d'évoluer dans un milieu adapté et à leurs mères de disposer de temps pour se former ou trouver un emploi pour enfin parvenir à obtenir un logement.

Un intérim de la direction sera assuré par Madame Lemoine puis par Madame Amiel dans le courant de l'année 2013. En septembre 2013 Monique BESANÇON-FAUGERE reprend la direction du service.

Voilà pour les jalons posés autour des responsabilités successives de ce service, mais qu'en est-il aujourd'hui concernant le travail réalisé ?

Le service accueille en hébergement individuel en appartement 33 femmes seules de Seine Saint Denis, majeures avec enfants dont au moins un de moins de trois ans. Il s'agit pour le service d'aider les mères isolées au maintien ou à la restauration du lien avec leur enfant et à devenir autonomes et locataires en titre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions après une période de rupture sociale et familiale.

L'équipe pluridisciplinaire mène avec dynamisme son travail sur plusieurs fronts : l'insertion, la formation, le travail, le logement, l'alimentation et la santé, la garde des enfants, leur épanouissement, le soutien à la parentalité, la place du père.

Une relation individuelle d'orientation et de soutien est indispensable pour ces femmes en difficulté mais l'équipe a compris tout ce que pouvait apporter une approche plus collective et propose donc un certain nombre d'activités :

- des repas qui font découvrir les cuisines et les plats des pays d'origine tout en valorisant les talents des cuisinières,
- des sorties à caractère culturel (musées, expositions...) qui vont permettre à ces femmes de découvrir leur propre culture, de la commenter aux autres et d'en être fières (musée du Quai Branly, Fondation Cartier...),

- une journée ensemble au bord de la mer, la réalisation d'un film portant sur la transmission et la double culture, le cirque, la piscine, les bébés nageurs...

Voilà autant d'occasions de créer du collectif et de l'entraide afin de rompre l'isolement dans lequel ces femmes risquent de se trouver : elles découvrent qu'elles peuvent confier leur enfant à l'une d'entre elles pour aller à un entretien de formation ou d'embauche, qu'elles peuvent aller faire des courses ensemble ou organiser elles-mêmes un repas ou une sortie.

Ainsi l'équipe par son travail suscite du lien et de la rencontre dans une institution vivante avec des salariés engagés.

Remercions toute l'équipe du CME à l'occasion de ce vingtième anniversaire, remercions aussi le Conseil départemental pour son soutien ainsi que les associations partenaires qui apportent leurs compétences particulières, enfin toutes nos félicitations à ces femmes accueillies au CME pour leur solidarité et leur combativité.

C'est leur première séance !

Jeanne CAMUS et Valérie CLAIR - Éducatrices Spécialisées



« Au Printemps 2016, **Pretty Woman** prit sa **Mustang** en direction du Centre Mère Enfant de l'AVVEJ. Fort heureusement elle rata l'embarquement sur le **Titanic**, mais pu traverser l'océan sur **Monsieur Bout de Bois**. Ils croisèrent **Dory** qui avait oublié que **Pat et Mat** jouaient les troublions en Iran avec **Sonita**. A la fin, tout ce petit monde fut bien à l'heure pour participer à la Première Séance »

Ce petit scénario retrace les sept films proposés dans le cadre du Ciné-Club du Centre mères-enfants, que ce soit au jeune public ou à une audience plus avertie. Pour beaucoup de ces spectateurs, il s'agit de la toute première fois dans une salle obscure. D'abord par le petit écran télé, puis sur grand écran grâce à un partenariat avec le Magic Cinéma (via la convention Est Ensemble), les mères et leurs enfants découvrent le plaisir du cinéma et s'ouvrent à d'autres horizons. Films cultes ou plus confidentiels, c'est le monde de la culture qui s'invite au CME.

Ces séances ont lieu toutes les six semaines, ce qui permet aux familles de partager lors des tables ouvertes au CME, leurs impressions, leurs critiques, leurs émotions, et de pouvoir proposer leur propre programmation.

Des échanges peuvent émerger, des envies de découvrir d'autres univers artistiques, tels que des visites au musée et des expositions.

La prochaine séance aura lieu au mois de novembre, il s'agira de **Ma vie de courgette** (film d'animation français), qui, par son thème saura toucher particulièrement les enfants du CME.

Et nous ne le dirons jamais assez :

VIVE LE CINOCHE !!!

I – PARC LOCATIF du 01/01/2016 au 31/12/2016

LOCALITE	TYPE	NATURE DU BAIL	BAILLEURS
Aulnay sous Bois 2016	F2	BD	ICF HABITAT
Bagnolet	F2	BA	OPH Bagnolet
Blanc mesnil 2016	F3	BD	LOGGIA
Bobigny	F1	BA	ICF HABITAT
Bobigny	F2	BA	ICF HABITAT
Bobigny	F2	BA	OPH93
Bobigny	F2	BA	OPH93
Bobigny	F3	BA	OPH93
Bobigny	F3	BA	OPH93
Bobigny ★	F3	BG	OPH93
Bobigny	F3	BG	OPH93
Bobigny 2016 ✧	F3	BG	OPH93
Bobigny 2016	F3	BG	OPH93
Bobigny 2016 ✧	F3	BD	OPH93
Bobigny ✧	F3	BG	OPH93
Bondy 2016	F3	BD	ICF HABITAT
Bondy ✧★	F3	BG	ICF HABITAT
Drancy 2016	F2	BD	OPH93
Drancy ★	F3	BG	OPH93
Drancy	F3	BA	OPH93
Épinay sur Seine	F3	BG	ICF HABITAT
Gagny	F1	BA	ICF HABITAT
Gagny 2016	F4	BD	ICF HABITAT
Le Bourget	F2	BA	DOMAXIS
Montreuil	F3	BA	3 F
Montreuil	F3	BA	3 F
Montreuil	F3	BA	3 F
Montreuil 2016	F3	BD	OPH
Neuilly sur marne	F2	BA	ICF HABITAT
Neuilly sur marne	F2	BA	ICF HABITAT
Neuilly sur marne★	F3	BG	ICF HABITAT
Neuilly sur marne	F3	BA	ICF HABITAT
Neuilly sur marne★	F2	BG	ICF HABITAT
Noisy le Sec	F2	BA	ICF HABITAT
Noisy le Sec	F3	BA	ICF HABITAT
Noisy le Sec 2016	F2	BA	ICF HABITAT
Rosny-Sous-Bois	F3	BG	LOGIREP
Rosny-sous-Bois 2016	F3	BG	OPH93
Rosny-sous-Bois	F3	BA	OPH93
Rosny-sous-Bois ✧	F3	BG	ICF HABITAT
Sevran	F2	BA	ICF HABITAT
Sevran	F2	BA	ICF HABITAT
Sevran 2016	F2	BG	ICF HABITAT
Sevran	F3	BA	ICF HABITAT
Villemomble	F1	BA	ICF HABITAT
Villemomble 2016	F3	BG	ICF HABITAT
Villemomble	F2	BA	3F
Villemomble	F3	BA	ICF HABITAT
Villemomble 2016	F3	BG	ICF HABITAT
Villepinte	F3	BG	3 F
13 Communes	3 F1 16 F2 30 F3 1 F4	26 BA 17 BG 7 BD	8 Bailleurs

Nombre de logements obtenus dans l'année : **14**

- 7 baux directs (-) ont été obtenus
 - Oph 3
 - Loggia 1
 - ICF Habitat 3

- 1 bail associatif (*) : attribué par le bailleur ICF Habitat
 - Noisy le sec

- 6 baux glissants attribués :
 - par OPH93 (3)

 - 3 par ICF Habitat (3)

Nombre de logements dont le bail a glissé au nom de la mère de famille dans l'année (★) : **4**

Nombre de logements perdus dans l'année (↔) : **5**

Au total, nous avons géré **50** logements au cours de l'année. Au 31 décembre 2016, nous avons à notre disposition **35 logements**.

II- NOMBRE DE DEMANDES : 155

Répartition du total des demandes d'admission par prescripteur :

Service Social Départemental	ASE	Hôpital	Autres (préciser)		TOTAL
			prescripteur	nombre	
			Demande personnelle	5	
			La main tendue	1	
			Essor 93	2	
			Tom Pouce	3	
			Mission locale La Lyr	1	
			EMEF	1	
			Sioae93	1	
			Asso Ikembere	1	
			CAF	1	
			Sol en si	3	
			Lycée Delacroix	1	
			Fabrique des mouvements	1	
			CFPE Nouvelle crèche	1	
			Centre Orientation Les Sureaux	3	
			Femmes relais	2	
			Stuart Mill	1	
			Centre Simon Delthi	1	
			Amicale du Nid	1	
			Assoc Empreintes	1	
			Association Devenir	2	
			Maison départ.de solidarité	5	
			La Marmite	1	
100	8	8		39	155

➤	Nombre de familles convoquées à la 1 ^{ière} réunion collective :	22
➤	Nombre de femmes ne donnant pas suite à sa demande :	3
➤	Nombre de familles participant à la procédure d'admission :	19
➤	Nombre de dossiers présentés en commission d'admission :	19
➤	Nombre de dossiers retenus :	12 (11 entrées et 1 en attente)

III – ADMISSIONS

◆ Nombre total : **11 femmes et 14 enfants**

◆ Origine par commune :

- Blanc Mesnil (1)
- Bobigny (2)
- Drancy (2)
- Dugny (1)
- Le Pré Saint Gervais (1)
- Montreuil (1)
- Noisy le Grand (2)
- Rosny-sous-Bois (1)

◆ Motif principal d'admission :

Hébergement par des tiers	1
Hôtel financé par le 115 ou le Conseil Départemental	1
Aide éducative	8
Emploi	1

IV – PUBLIC ACCUEILLI

◆ Nombre de familles accompagnées dans l'année : **47**

- 36 étaient déjà dans la structure
- 11 ont été admises dans l'année

◆ Nombre de journées réalisées dans l'année : **31 084**

Nombre de journées mères : 12 954

Nombre de journées enfants : 18 130

◆ Origine par commune de toutes les familles accueillies : 47

Montreuil/Bois	7	Sevran	3	Dugny	1
Aulnay/Bois	4	Gagny	2	La Courneuve	1
Bobigny	4	Le Blanc-Mesnil	2	Le Bourget	1
Drancy	4	Livry-Gargan	2	Neuilly-sur-Marne	1
Noisy-le-Sec	3	Rosny/Bois	2	Pantin	1
Noisy le grand	3	Bagnolet	1	Vaujours	1
Pré St-Gervais	3	Bondy	1		

◆ Motif principal d'admission de toutes les familles accueillies : 47

Gestion budgétaire	1
Problème de logement	29
Aide éducative	13
Relation mère enfant	1
Emploi	1
Protection des enfants	2

◆ Nombre de femmes en provenance de :

Dispositif d'accueil d'urgence du 93 ou hors département (mais financé par la Seine Saint Denis), et Hôtel 115 :

Structures d'hébergement :

FJT Rosny-sous-Bois (1) ; A.N.E.F (1) ; Cité Myriam (1) ; Foyer Maternel le Bief (1) ; tom pouce (1)

V – SITUATION FAMILIALE

Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve
45	0	1	0	1

VI – ÂGE DES MÈRES

	- 18 ans	18 ans	19 -21 ans	22-25 ans	26-30 ans	+30 ans
À l'entrée	0	2	11	14	7	13
En 2016	0	0	3	9	20	15

VII – NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

Nombre d'enfants	Nombre de familles	Nombre d'enfants total
1	31	31
2	10	20
3	5	15
+ de 3	1	4
Nombre d'enfants dans la structure		70
Nombre d'enfants hors de la structure		9

Localisation des enfants hors de la structure : 2 Guinée, 2 Comores, 1 Mali, 2 côte d'ivoire
2 avec le père en France.

VIII – ÂGE DES ENFANTS

Âge	- 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	6 à 10 ans	+ de 11 ans	Total
À l'entrée	34	30	2	3	1	70
Au 31/12/16	9	27	19	13	2	70

*Naissances durant le séjour au C.M.E. : 16

IX – MODE DE GARDE DES ENFANTS NON SCOLARISÉS

Famille (dont mère)	Assistante Maternelle agréée	Assistante maternelle non agréée	Crèche collective	Crèche parentale
16	9	0	10	1

X – RÉSEAU RELATIONNEL DE L'ENFANT (par fratrie)

	Avec leur père	Avec la famille	Avec le compagnon	Autre
Régulier	40	45	23	50
Aucun	30	21	44	20

XI – STATUT DES ENFANTS

- ◆ Reconnus par le père : 51
- ◆ Non reconnus par le père : 19

XII – PARTICIPATION FINANCIERE DES PÈRES

Pension alimentaire	Participation régulière	Participation ponctuelle	Aucune
3	10	8	26

XIII – INTERLOCUTEURS IDENTIFIE PAR L'ÉQUIPE COMME TIERS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

Père	Compagnon	Autre	Aucun
13	8	3	23

XIV – NIVEAU SCOLAIRE DES MÈRES

Analphabète	Illettrée	Cm 2	6 ^{ème} 5 ^{ème}	4 ^{ème}	CAP niv. CAP	CAP	BEP	3 ^{ème}	1 ^{ère}	Bac	+
0	2	1	3	1	0	10	14	3	0	9	4

XV – DIPLÔMES OBTENUS PAR LES MÈRES

CAP	BEP	Bac	Bac+2	Bac+3	+
7	13	6	1	2	0

XVI - FORMATION QUALIFIANTE durant le séjour au C.M.E.

2 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	1 à 2 ans
0	2	2	1	1	1

XVII – EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Expérience	Jamais travaillé	Travaillé 1 à 6 mois	Travaillé 6 mois à 1 an	Travaillé + d'1 an
A l'entrée	22	6	4	15
Fin 2016	14	3	3	27

XVIII – HÉBERGEMENT ANTÉRIEUR

Structure d'hébergement	Tiers	Famille	Logement Personnel	S.D.F (Errance)	Hôtel
6	18	6	1	0	16

XIX – RÉSEAU RELATIONNEL DE LA MÈRE

	Avec le père des enfants	Avec la famille	Avec des amis	Avec un compagnon
Régulier	28	35	41	10

XXI – RESSOURCES AUTRES QUE PRESTATIONS FAMILIALES

	R.S.A	Indemnité de stage	Salaire	ASSEDIC	Pension alimentaire	Aucune
À l'entrée	37	0	7	3	1	2
Fin 2016 ou sortie	20	0	25	2	2	0

XXII – PROBLEMATIQUE SANTE DES FEMMES ACCUEILLIES

	Problèmes psychologiques	Autres problèmes graves de santé
Repérés : nombre de femmes	1	6
Non repérés : nombre de femmes	0	0

XXIII – INTERVENTIONS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (Nombre de familles concernées) :

Secours premier besoin	Allocation mensuelle	Placement d'enfant	
		Accueil provisoire	Ordonnance de placement provisoire
1	2	0	0

XXIV – FAMILLES SORTIES DANS L'ANNÉE :

◆ Durée de séjour : 47 MOIS EN MOYENNE

0 à 6 mois	+ 6 mois à 1 an	+ 1 an à 18 mois	+18 mois à 2 ans	2 ans à 3 ans	3ans à 4 ans	+ 4 ans
0	0	0	1	2	2	7

◆ Situation professionnelle à la sortie :

	Stage/formation rémunérée	Sans activité professionnelle	C.D.D.	C.D.I.
À leur entrée	2	8	2	0
À leur sortie	0	1	1	10

◆ Logement à la sortie ou à la fin de prise en charge :

Foyer	Famille	Appartement	Inconnu
0	0	11	1

◆ Commune d'implantation :

- Aulnay sous Bois
- Bobigny
- Bondy
- Le Bourget
- Drancy
- Drancy
- Montreuil
- Neuilly sur Marne
- Inconnu

◆ Ressources à la sortie hors prestations familiales :

0 €	0 à 300 €	300 à 450 €	450 à 600 €	600 à 750 €	750 à 900 €	+900 €
1	0	0	2	1	3	5

◆ Type de logement pour les familles qui étaient en bail glissant :

	Restées dans le logement	Autre logement
Public	5	1
Privé	0	1

Une mère de famille a quitté le logement en bail glissant du C.M.E. pour s'établir dans un logement privé en RDC.

◆ Type de logement pour les familles qui étaient en bail associatif :

Public	Privé
5	0

◆ Aides financières sollicitées :

LOCAPASS	FSL	PRÊT CAF
3	0	10

◆ Mesures de suivi A.S.E :

A.E.M.O	A.E.D
0	0